

Presles *infos*

N°8 - JANVIER 2012

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Le Père Noël en promenade avec M. le Maire Dominique RODRIGUEZ



P.L.U.

Vie Communale



Sortie au parc des félins

Jeunesse



La Venise verte

Vie Associative

Agenda de Presles

- **Vendredi 13 janvier** Vœux du Maire, salle de restauration scolaire
- **Dimanche 15 janvier** Galette des rois du foyer rural, Salle polyvalente
- **Lundi 23 janvier** Repas assemblée générale du foyer rural, salle polyvalente
- **Dimanche 29 janvier** Challenge de judo, gymnase de Villepatour
- **Du 5 au 9 mars**..... Semaine du cinéma dans les écoles
- **Dimanche 18 mars**..... Audition de musique, 15 h salle polyvalente
- **Dimanche 18 mars**..... Repas du foyer rural, salle de restauration scolaire
- **Dimanche 25 mars**..... Course de l'APA, départ salle polyvalente
- **Samedi 31 mars** Bal country de l'ADG, salle de danse
- **Dimanche 1^{er} avril**..... Rando de printemps, départ place de l'église
- **Dimanche 22 avril**..... Elections présidentielles
- **Tout le mois de mai**..... Tournoi interne de tennis
- **Mardi 1^{er} mai**..... Brocante du foot, place de l'église et salle polyvalente
- **Dimanche 6 mai** Elections présidentielles
- **Dimanche 13 mai** Rando de l'environnement, départ place de l'église
- **Dimanche 13 mai** Concours de pêche avec pique-nique
- **Jeu-di 24 mai**..... Lecture aux marches de l'école
- **Tout le mois de juin**..... Tournoi open de Tennis
- **Samedi 2 juin** Gala de danse ADG à Brie-Comte-Robert
- **Samedi 9 juin** Repas du tennis
- **Samedi 16 juin** Kermesse des écoles
- **Samedi 16 juin** Spectacle pour les p'tites frimousses, à 17h salle polyvalente

Etat civil

Naissances

- BÉNICHOU Noam né le 17/08/2011,
- HERINGUEZ Coline née le 13/09/2011,
- BOULAJERI Alexis né le 03/10/2011,
- BOULAJERI Antoine né le 03/10/2011,
- METREAU Manon née le 05/10/2011,
- PRESEAU Valentine née le 25/10/2011,
- TONNEAU Gabriel né le 28/12/2011,
- BAPTISTA Ninon née le 29/12/2011.

Mariage

- Mathieu SEPTIER et Myriam FILLION le 26/11/2011

Décès

- Raymonde, Henriette, Gabrielle, Léa LISSILLOUR veuve SERRIÉ le 18/10/2011

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, toutes les jeunes filles et tous les jeunes gens âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie au cours du mois où ils atteignent leurs 16 ans.

Ce recensement est obligatoire et l'attestation de recensement est indispensable pour passer le permis de conduire ou les concours de l'administration. Pour tout recensement, il est nécessaire de présenter les documents suivants :

- carte nationale d'identité du jeune,
 - livret de famille des parents,
 - justificatif de domicile de moins de trois mois,
 - éventuellement, une copie du document justifiant la nationalité française.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les dimanches 22 avril et 6 mai 2012

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les dimanches 10 juin et 17 juin 2012



S'informer sur ses droits retraite : son relevé de situation individuelle en un clic sur www.lassuranceretraite.fr

MAIRIE DE PRESLES-EN-BRIE

6, rue Abel Leblanc
77220 PRESLES-EN-BRIE
Tél. : 01 64 25 50 03
Fax : 01 64 25 59 69
Courriel : mairie@preslesenbrie.eu
Site : www.preslesenbrie.eu

■ Infos Pratiques P.2

- Agenda de Presles
- Etat civil
- Recensement militaire
- Élections présidentielles et élections législatives
- L'Assurance Retraite

■ Edito P.5

■ Vie Communale P.6

- Vœux du Maire
- Cérémonie du 11 novembre 2011
- Repas des aînés
- Marché de Noël
- Accueil des bébés
- Médailles d'honneur du travail
- Cérémonie d'acquisition de la nationalité française
- Services techniques
- Travaux de plantation rue du Bicentenaire
- Borne à textile
- Travaux de l'Eglise
- Fête de la pomme
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

■ Jeunesse et Loisirs P.14

- Accueil de loisirs
- Les P'tites Frimousses
- Du côté des enfants

■ Vie Associative P.16

- Bibliothèque
- Foyer Rural
- E.D.P.
- Tennis Club Preslois
- Section pêche - Étang de Villegenard
- L'Association Danse et Gymnastique
- Football
- La Rando Briarde fête ses 10 ans

L'engagement associatif - Devenez secouriste
 Pas besoin de savoir nager pour être utile
 Vous avez le goût de l'action et de l'entraide ? Vous souhaitez vous épanouir ?
 Vous avez envie de vous engager dans une association de secours au prochain ?
 N'hésitez plus ! Contactez-nous et nous vous expliquerons les raisons qui vous pousseront à rejoindre notre équipe locale.
 Vous ne connaissez pas notre association ? Venez au Centre de la Commune de Presles au Parc. Nous serons à votre disposition et vous serez sûrement recrutés pour votre section de secourisme et de sauvetage.

VOTRE IMPRIMEUR OFFSET & NUMÉRIQUE

AQUARELLE GRAPHIC

Zone Industrielle Les Richardets
 14/16, rue du Ballon
 93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél. : 01.48.15.58.15 - Fax : 01.48.15.58.26
fab@imp-aquarelle.com

ETS FERIAUD
 Le savoir-faire du bois depuis 1856

**CHARPENTE - MENUISERIE - PARQUET - ESCALIER
 BOIS DÉTAIL - FENÊTRES - VOLETS - PORTAIL**

VENTE AUX PARTICULIERS ET AUX PROFESSIONNELS

Z.I. le Closeau - Impasse Lavoisier - 77220 Tournan
 Tél. : 01.64.07.00.32 - Fax. : 01.64.25.34.88 - e-mail : info@feriaud.fr

Presles Infos n°8 - Janvier 2012 - Commune de Presles - Directeur de la publication : Dominique RODRIGUEZ - Commission information : Dominique RODRIGUEZ, Laurent RAFFATIN, Virginie CAVALERA, Catherine PILLON, Florence BONNY, Évelyne ESSEUL, Christian MORESTIN, Daniel GAUTHERON, Daniel MOREAU, Patrick BONNIN, Pascal DÉRAMEZ. Photographies : Commune de Presles - Crédit photos : associations, banques images, SIETOM, Le Pays Briard. Photos non contractuelles - PAO-Photogravure- Impression : Imagiste - Zone Industrielle Les Richardets - 14/16, rue du Ballon - 93165 Noisy-le-Grand Cedex - Tél. : 01.48.15.58.15.

Entreprise MONTEIRO



Placopâtre - Isolation
Charpente - Menuiserie
Aménagements de combles
Faux-Plafonds

5, rue des Chatres - 77220 PRESLES-EN-BRIE
Tél. 01 64 25 83 42 - Fax 01 64 25 50 95

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Constructions - Rénovations - Transformations
Tous corps d'état

SARL BORLIDO

5, avenue des Violettes
77220 Gretz Armainvilliers
Tél. : 01 64 25 30 35
Fax : 01 64 42 08 67



Fondée en 1985

LUC AUTO

RÉPARATION TOUTES MARQUES
VENTE NEUF & OCCASION

65, bld Victor Hugo
77220 Gretz-Armainvilliers
Tél. : 01 64 07 16 15
Fax : 01 64 07 17 60



26, rue de Paris
77220 TOURNAN-EN-BRIE
☎ 01 64 07 07 97
Fax 01 64 42 09 27

Optic 2000

*Michel Jullion et son équipe
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2012*



28, rue de Paris
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
☎ 01 64 25 35 68
Fax 01 64 07 08 71

Le conseil municipal remercie
sincèrement tous les annonceurs
qui ont permis la réalisation de cette
revue distribuée à toutes les familles de
Presles.

VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE
UNE PUBLICITÉ DANS CE BULLETIN,
CONTACTEZ-NOUS :



imagiste

Zone Industrielle Les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél. : 01.48.15.58.15
Fax : 01.48.15.58.26
studio@station.fr



“Meilleurs vœux”

A l'aube de cette nouvelle année je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, et en mon nom, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite, et de santé auprès de ceux qui vous sont chers. Le conseil municipal mettra toute son énergie et sa disponibilité afin de vous rendre la vie la plus agréable possible dans notre village.

Ce début d'année s'annonce plein d'incertitude et pourtant il convient de rester optimiste malgré la crise de la dette des états qui nous menace individuellement dans notre quotidien. Les emprunts sont devenus plus difficiles à obtenir et plus chers. Les charges

plus lourdes et les acquis, que l'ont pensait définitifs, sont remis en question. Il est certain que le fonctionnement adopté par les nations (toutes tendances politiques confondues) qui leur permettait de présenter leur budget en déséquilibre en espérant que la croissance vienne, plus ou moins, rétablir un semblant d'équilibre, avait ses limites. Elles sont atteintes. Il faudra maintenant de la témérité, voire du courage, à nos dirigeants pour remettre le pays dans la bonne direction.

Les collectivités territoriales qui n'ont pas fait preuve de sagesse dans leur gestion vont être touchées de plein fouet par cette crise, et devront en faire supporter les conséquences financières à leurs administrés.

Nos finances communales sont saines, il n'y a aucun emprunt toxique si ce n'est un endettement modeste qui doit être analysé en 2 parties, à savoir : 293 000 € d'une part, dont 120 000 € sur 6 ans et 173 000 € sur 8 ans. Pour la seconde partie, 385 000 €, ils sont affectés à des investissements immobiliers mis en location (boulangerie, pavillon), qui n'ont aucune incidence sur le budget puisque les loyers sont identiques au remboursement des emprunts qui, de plus, ont l'avantage d'augmenter le patrimoine communal.

L'année 2012 ne sera pas une période de sinistrose pour PRESLES car de nombreux projets vont voir le jour. Parmi les plus importants, il y a la construction d'une nouvelle bibliothèque, l'assainissement en réseau collectif du hameau de la Brosse, l'embellissement du village avec l'enfouissement des réseaux aériens sur toute la rue de Châtres, le début des travaux de la base logistique PROLOGIS, qui auront pour effet de renforcer nos finances et de proposer du travail aux Preslois. Les travaux de la plateforme de compostage du Syndicat Mixte d'Assainissement des boues de station d'épuration vont débuter dans les toutes prochaines semaines, ainsi que la construction d'un bâtiment pour le matériel des services techniques.

Le projet le plus important sera, très certainement, l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme car de sa réussite dépend la qualité de vie de notre village. Afin qu'ensemble nous le définissions, un registre est mis à votre disposition en mairie. Nous comptons sur vos suggestions car la construction d'un village à vivre c'est l'affaire de tous.

Cordialement vôtre
Dominique Rodriguez
 Maire de Presles-en-Brie

Vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire s'est déroulée le vendredi 13 janvier 2012, au Groupe Scolaire Maurice André, en présence de plus de 250 personnes, dont Mr Guy GEOFFROY, Député, Mr Laurent GAUTIER, Conseiller Général, et de Mr Jean-Paul GARCIA, Maire de GRETZ ARMAINVILLIERS. Devant le succès de l'année dernière, ce sont les enfants des classes de CP et CM1, sous la houlette de leurs enseignantes respectives, Alexandra THUET et Véronique GUESLOT, qui ont assuré la 1^{ère} partie de cette cérémonie. Un spectacle encore plein d'émotion, qui a nécessité une implication importante de la part des enfants et de leurs institutrices. Encore un grand coup de chapeau à leur professeur du moment, Brigitte RODRIGUEZ

chef d'orchestre de cette chorale improvisée. Elle a fait preuve de beaucoup de réalisme (ou d'optimisme) dans le choix des chansons, le spectacle se terminant par "ça ira mieux demain" !



La cérémonie s'est poursuivie par la remise de trois médailles de reconnaissance de la commune ; cette année, les récipiendaires à l'honneur ont été Mme Véronique GUESLOT, Mr Michel JOTTREAU et Mr Bertrand AGUERREBERRY.

Après le discours de Monsieur le Maire, Dominique RODRIGUEZ, qui a fait un bilan de l'année écoulée et une présentation des perspectives de 2012, puis celui du député, tout le monde s'est retrouvé pour le traditionnel pot de l'amitié.



Cérémonie du 11 novembre 2011

En présence de Messieurs Guy GEOFFROY, Député, et de Laurent GAUTIER, Conseiller Général, Monsieur le maire, Dominique RODRIGUEZ, a présidé la cérémonie nationale d'hommage aux soldats morts pour la France. Au-delà de la commémoration de l'Armistice de 1918, cette cérémonie a été consacrée au souvenir de tous les soldats morts au combat, sur le territoire national ou hors du sol de France, dans l'accomplissement de leur devoir.

Le traditionnel verre de l'amitié a clôturé cette journée nationale du souvenir.



Repas des aînés

Dimanche 27 novembre, nos aînés de plus de 65 ans étaient réunis pour le repas annuel offert par le CCAS.

104 convives ont participé à cette traditionnelle rencontre.

En présence de Monsieur le Maire et de ses conseillers municipaux, nos aînés ont profité d'une après-midi festive animée par Bruno. Ils ont apprécié le déjeuner préparé et servi par l'équipe du traiteur.





Marché de Noël

Comme chaque année, la municipalité a organisé des festivités à l'occasion des fêtes de Noël.

Dès 14h00, assisté par le Maire, Dominique RODRIGUEZ, et bien installé dans sa calèche conduite par ses lutins Raymond et Didier, le Père Noël a sillonné les routes et chemins de la commune à la rencontre des enfants qui l'attendaient impatiemment sur son passage. Que de plaisir et d'émotion pour nous de voir ces petits, la lettre du Père Noël à la main, les yeux pleins de rêves et de bonheur.

A cette occasion, le Centre Communal d'Action Sociale avait convié les élus à remettre le colis de fin d'année aux anciens de notre village, des moments également forts en émotion. Après son long périple, le Père Noël est arrivé à 17h00 précises sur la place de l'église, au rythme de la musique interprétée par l'Harmonie de Verneuil l'Etang. La place s'était transformée en village de Noël aux allures de contes de fée et une quinzaine de stands animait le marché et la distribution des cadeaux offerts aux enfants par la municipalité.



Les mots clés de cette journée ont été magie et féerie, mais aussi... vin chaud ! En effet, les fans du Père Noël ont pu déguster, comme il se doit en cette occasion, les traditionnels vin chaud et pain d'épice, préparés et offerts par les bénévoles du Comité des fêtes et par la municipalité.



Rose et Roxane, chevaux du Père Noël



Familles Patu, Chergui, Plier--Papet, Barbeira, Le Hir, Corblin, Baroni

Accueil des bébés

Le 17 septembre, Monsieur le Maire, les membres du CCAS et des élus ont accueilli au groupe scolaire les bébés nés durant le 1^{er} semestre 2011.

Un chèque-cadeau a été offert aux heureux parents.

Comme à l'accoutumée, les médailles d'honneur du travail ont été remises à cette occasion.

Tout le monde a pu ensuite échanger et faire connaissance autour du verre de l'amitié.

Médailles d'honneur du travail



Christian Gueslot



Patricia Jarret



Patrick Marsaule

Cérémonie d'acquisition de la nationalité française

Le 17 novembre 2011, le Préfet officialisait l'acquisition de la nationalité française de plusieurs personnes. Au cours d'une cérémonie d'accueil, ces nouveaux citoyens français se sont vus remettre un Livret de Nationalité. Parmi eux, un preslois était à l'honneur, Monsieur QUIROZ originaire du Pérou.

Patrick BONNIN, Maire-adjoint, faisait le déplacement pour représenter la municipalité et féliciter ce nouveau citoyen français.



Mr Quiroz et P. Bonnin, Maire-adjoint



Fabien, Laurent, Dominique, D. Landry, Alain, Stéphane et les deux stagiaires, Kylian et Corentin

Services techniques

Daniel LANDRY, Maire-adjoint chargé des travaux, et l'équipe des services techniques sont à votre service pour l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux.

Travaux de plantation : Borne à textile rue du Bicentenaire



Au cours du mois de décembre, les Services Techniques de la commune ont entrepris, non sans problème, des travaux de plantation sur les terrains communaux situés rue du Bicentenaire. Une rangée d'arbustes offerts à la commune a été mise en place, le long de l'allée piétonnière, afin d'agrémenter ce secteur. En 2012, la municipalité projette d'installer quelques jeux pour enfants sur cette parcelle. Cette barrière végétale constituera une protection naturelle pour les petits bambins.

NOUVEAU :

UNE BORNE TEXTILE

Route de Gretz



Vous pouvez y déposer dans des sacs fermés, tout type de textiles propres, en bon état, usagés, troués :

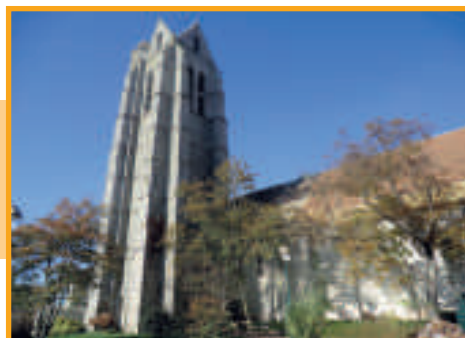
- vêtements (hommes, femmes enfants),
- linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux, torchons...),
- chaussures en sac et articles de maroquinerie.

Ces textiles seront réutilisés sous forme de vêtements, de chiffons d'essuyage industriel ou transformés en fibres pour servir d'isolant.



Travaux de l'Eglise

Le temps clément de l'automne a permis d'effectuer les travaux de réfection de la toiture de l'église sur sa face sud (côté mairie). La face nord, côté Place est programmée pour 2012.





Fête de la pomme

Instant fébrile au moment de la mise en route du nouveau pressoir communal. Un vrai spectacle à lui tout seul. Objet de toutes les attentions et bichonné par une équipe de bénévoles novices en la matière, dont le travail intense et courageux a été récompensé par la qualité d'un jus pur et excellent provenant de 7 tonnes de pommes.

Cette 21^{ème} fête de la pomme a été marquée par la présence de la pluie qui a bien contrarié son

- bon déroulement
- (baptême de l'air,
- promenade à dos
- d'âne annulés).
- L'après-midi,
- plus clément, a été l'occasion
- pour les visiteurs de se prome-
- ner parmi de nombreux artisans,
- de tenter sa chance à la tombola
- ou à la pêche à la ligne. Le jus de
- pomme a eu un certain succès
- puisque 2000 litres ont été
- dégustés et 2200 bouteilles
- vendues.



La municipalité et le Président du Comité des fêtes remercient ces quelques 50 personnes bénévoles qui contribuent généreusement à la renommée de cette manifestation.





Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Afin de mieux appréhender les problématiques liées au développement de l'urbanisation, la municipalité s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Les P.L.U. ont été créés dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U.) du 13 décembre 2000 en remplacement des Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.). Le conseil municipal réalise actuellement ce document avec le concours du bureau d'études TOPOS, les personnes publiques associées et la population de PRESLES-EN-BRIE.

Pourquoi élaborer un P.L.U. ?

La municipalité souhaite réfléchir au développement de son territoire. Outre le fait de proposer de nouveaux terrains à l'urbanisation pour répondre à la demande réelle observée en mairie, la réalisation du P.L.U. est surtout l'occasion de mener à bien une réflexion de fond sur le cadre de vie général de la commune (paysage, architecture, environnement, équipements...) et sur les futurs aménagements.

La prise en compte de l'évolution de la société.

Déterminer des futures "zones à urbaniser" et les rendre urbanisables ne se fait plus aussi facilement qu'autrefois. La législation (lois S.R.U., Urbanisme et Habitat, Engagement National pour le Logement, Grenelle de l'environnement...) précédée par des changements de mentalités et sociétales (prise en compte de

l'écologie, affaiblissement des ressources naturelles, soutenabilité de toute forme de développement...) ont modifié la façon de voir les choses et de les appliquer. Les volets "environnement naturel", "paysage" et "mixité sociale et spatiale" prennent une place importante et justifiée dans l'élaboration des nouveaux documents de planification (communaux ou supra communaux) à travers le paradigme du développement durable.

Que dit la loi ?

Art. L.121-1 du code de l'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme détermine les conditions permettant d'assurer :

"1° L'équilibre entre le renouvellement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural d'une part, et la préservation des espaces naturels affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages, d'autre part, en respectant les objectifs de développement durable.

2° La diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat urbain et l'habitat rural, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, notamment commerciales, d'activités sportives et culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics, en tenant compte en particulier de l'équilibre entre emploi et habitat ainsi que des moyens de transport et de la gestion des eaux.

3° Une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux, la maîtrise des besoins de déplacement et de circulation automobile, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes, des espaces verts, des milieux, sites et paysages naturels et urbains, la réduction des nuisances sonores, la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti, la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature."



Auteuil



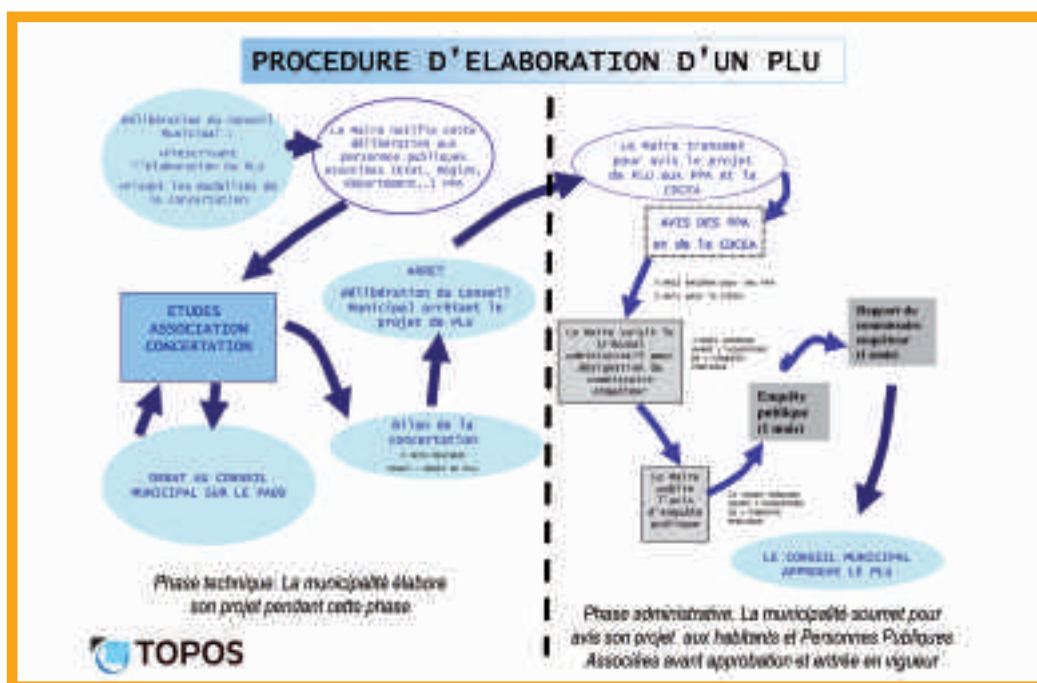
Entrée de Presles par la route de Gretz



Rues Abbé Noël et Abel Leblanc



Sortie de Presles



Conclusion

L'élaboration d'un P.L.U. est complexe et relativement long (voir schéma de procédure).

Il convient de garder à l'esprit que ce projet a pour objectif principal d'envisager le développement cohérent de la commune à moyen et long terme dans un souci d'intérêt général. L'intérêt général est bien compris ici comme une recherche de cohérence du territoire dans son ensemble et non pas

La concertation, l'association des habitants à l'élaboration de leur document de planification

Cette concertation se déroulera tout au long de la procédure et se traduira par :

- l'information du public de la prescription du P.L.U. (Affichage en mairie, sur le panneau lumineux, publication dans le bulletin municipal),

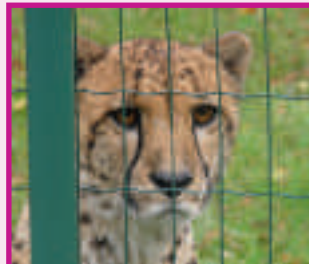
- la publication dans le bulletin municipal et sur le site internet communal d'articles sur le P.L.U.
- la mise à disposition au public des documents validés,
- un registre destiné à recueillir les remarques des habitants disponible en mairie,
- l'organisation d'une réunion publique et d'une exposition.

- comme une combinaison d'intérêts privés.
- Aujourd'hui, la décision de prescrire l'élaboration du P.L.U. a été prise par le conseil municipal le 2 novembre 2011. Les études ont pu commencer et le diagnostic a été finalisé. Il est prévu que l'entrée en vigueur du P.L.U. puisse intervenir avant l'été 2013.

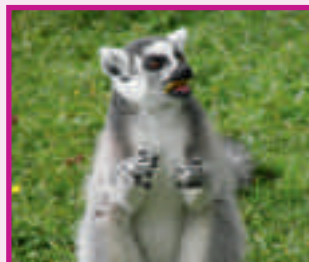
Accueil de Loisirs

QUELQUES MOMENTS MARQUANTS POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2011

Petits et grands, nous sommes allés à la rencontre des grands félins à Nesles le 19 octobre 2011.



Nous y avons vu des tigres, des lions, des panthères et nous avons assisté au repas des Lémuriens.



Sur cette sortie, nous avons beaucoup de bout'chous de 3-4 ans et de ce fait des charrettes étaient à notre disposition. Nous pouvions y installer les enfants fatigués par 3 ou 4, à tour de rôle.



Pour le repas de midi, on a fait un pique-nique sur place, qui a été suivi d'une balade dans le petit train du parc, puis un retour rapide auprès de nos amis les bêtes pour l'après-midi.



Une journée sympathique qui a été un peu fatigante pour nos culottes-courtes.

• **Mercredi 23 novembre** : sortie cinéma à Savigny-le-Temple. Nous avons vu "l'ours montagne".

• **Mercredi 14 décembre** : Une journée de Noël magique.

Il est 10h00, tout le monde est fin prêt pour aller regarder le spectacle de magie de la compagnie "Juste



une illusion" dans le préau de l'école primaire. Notre magicien était accompagné de LAPINOÙ, un assistant farceur. Des tours de magie qui ont suscité de nombreuses questions de la part des plus grands et laissé bouches bées les plus jeunes.



Des foulards de couleur, des colombes, un petit lapin sont apparus devant les yeux pétilnants des enfants.

Enfants et animatrices ont été invités sur scène à participer aux tours du magicien.



• ABRACADABRA !!

• Pour cette journée spéciale Noël, nous avons préparé un boum avec les grands, musique, déco, jeux de lumières et danse puis les petits nous ont rejoint plus tard.

• Vers 16h30, nous avons eu le privilège de recevoir "le PÈRE NOËL" en personne qui est arrivé chargé de bonbons dans sa hotte, qu'il a distribué à chaque enfant.

• S'en est suivi un super goûter : clémentines, boissons diverses et pains au chocolat (préparés par notre boulanger que nous remercions).

Ce fut une journée époustouflante et pleine de magie... de Noël !

L'équipe d'animation en profite pour vous souhaiter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012.

Les P'tites Frimousses

La rentrée 2011/2012, s'est bien déroulée. Nous accueillons cette année 47 enfants et 27 de nos grands bambins sont rentrés à l'école dans les meilleures conditions. Bonne année à tous !



Du côté des enfants



Le bureau de l'association "du côté des enfants" se renouvelle : en effet, après la démission de l'ancienne équipe, un nouveau bureau s'est constitué autour de la présidente Béatrice OFFREDO-LESCARE.

Vous avez pu rencontrer les nouveaux membres de cette dynamique association lors de la fête de la pomme, de la brocante de l'enfance et du marché de Noël. Tous les bénévoles seront les bienvenus.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année.

Bibliothèque

12 rue Abel Leblanc
 biblio.presles77@wanadoo.fr
 Tél. : 01.64.42.81.19



JOURS ET HORAIRES

DES OUVERTURES :

Mercredi : de 15 h à 18 h
 Jeudi : de 19 h 30 à 20 h 30
 Samedi : de 10h à 12 h et de
 15 h à 18 h

LES BÉNÉVOLES :

Nous sommes cinq à nous relayer à l'accueil, aux prêts, à l'équipement des documents, au travail de saisie informatique et de fiches de renseignements thématiques. Le jeudi soir deux jeunes bénévoles viennent nous aider. Merci à tous.

NOS ACHATS :

Dans le cadre de l'opération "premières pages" mise en place par la C.A.F., le ministère de la Culture, le Conseil Général du 77 et la Médiathèque, nous avons acheté beaucoup de livres pour les bébés et pour les 2-4 ans. Nous avons également aménagé un coin "tout-petit" avec des casiers-rangements, des petites chaises... Venez les découvrir...

Pour les plus grands et les adultes, 2100 € de livres et 215 € de documents musicaux sont entrés cette année dans la bibliothèque. Vous pouvez consulter la liste en bibliothèque, et sur notre site biblio-presles77.com.fr

RETOUR SUR NOS ANIMATIONS DE 2011

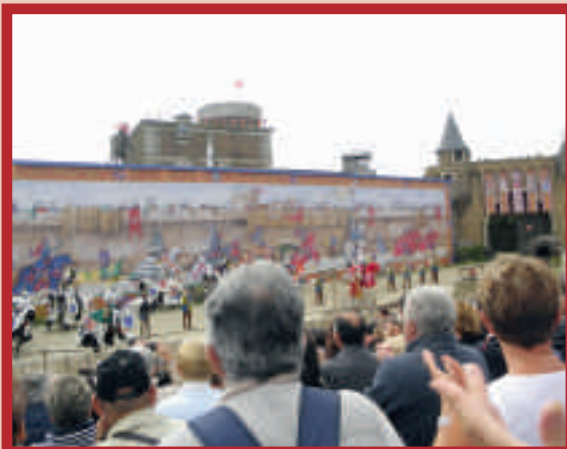
- **En mars** : festival de film en 16 mm - film de Jean Image racontant les péripéties d'un petit garçon pour défendre une ruche...
- **En Mai** : lecture aux marches de l'école de 16 h à 18 h pour tous les enfants. Un moment de calme et parfois de découverte.
- **En juin** : acquisition de documents pour le Week-end des arts, dont le thème était "autour du monde...". 4 enfants ont créé des enveloppes qui sont parties à l'île de la Réunion, en Grèce, au Canada, au Portugal... il y a eu un retour très illustré de la Grèce.
- **En Juillet** : la bibliothèque a prêté des livres au Centre de loisirs qui, avec le soutien de la Communauté du Val Bréon, a permis aux enfants d'approcher un auteur et de faire un livre. L'exposition est encore visible à la bibliothèque.
- **En septembre** : le Conseil Général 77 via la Médiathèque départementale, offre un accès libre et gratuit sur internet vers 5 pôles : la musique, les vidéos, les livres, les formations, et les jeux pour enfants. La seule condition est d'être adhérent à une bibliothèque et de posséder un numéro de lecteur. Vous pourrez vous inscrire sur le site de la Médiathèque Départementale, <http://mediatheque.seine-et-marne.fr>

PRÉVISIONS...

- **Février 2012** : renouvellement de l'opération "premières pages" <http://www.premierespages.fr>
- **Mars 2012** : du 12 au 17 festival "enfant et le 7^{ème} art"- www.enfant7art.org

Les bibliothécaires

Foyer Rural



Malgré la pluie, le voyage au Puy du Fou et la Venise verte fut un plaisir pour les yeux. Pas assez de temps pour tout voir.

Le 11 janvier, nous sommes allés voir les Valses de Vienne au Palais des Congrès et nous nous rendrons au Trianon pour assister au spectacle d'"âge tendre". Un voyage est prévu les 24 et 25 avril à Cherbourg.



Rejoignez-nous, sans limite d'âge, tous les jeudis après-midi à 14H30 dans les locaux du foyer rural, rue du Marronnier.

Cette nouvelle rentrée s'est faite dans une ambiance estivale et c'est avec bonheur que nous avons retrouvé presque tous nos peintres en herbe de l'année dernière, auxquels se sont ajoutés six petits nouveaux, bien partis pour rattraper leurs aînés.

Nous arrivons maintenant à un effectif total de 36 élèves, ce qui nous a obligé à ouvrir une section supplémentaire le lundi pour les ados, tout en maintenant les horaires habituels du mardi.

Ce premier trimestre est passé très vite et notre expo de décembre est arrivée avant que nous ayons pu bien organiser le petit coin réservé habituellement à nos jeunes élèves.

Le fruit de leur travail qui sera montré en fin d'année n'en sera que plus riche.

Fourni et divers, le 6^{ème} Salon des Arts, fût de l'avis de tous, une réussite complète.

Les invités d'honneur, peintres et sculpteurs, chacun dans leur démarche très personnelle, ont comblé notre regard avec des œuvres riches et vraiment originales.

Veronica CANZANELLA :

Peintre Napolitaine qui a exposé pour la première fois en France à Presles-en-Brie après différentes expos dans des grandes villes européennes.

Ses recherches touchent le temps, le mouvement, le dynamisme ainsi

que la réflexion, elles sont accompagnées d'un grand sens poétique qui confère à ses travaux un style très personnel.

Prosper BALZINGER :

Sculpteur briard qui utilise des matériaux de récupération, des plaques de cuivre, métal... et qui en sublime la substance, une matière inédite s'en dégage, chargée des mêmes fonctions que la couleur pour animer la spiritualité de l'œuvre et servir son illustration poétique.

Avec eux, l'ensemble des peintres, présents à ce salon, ont contribué à donner avec beaucoup de diversité et du prestige à cette manifestation.



Les prix du Jury du vendredi 02/12/2011

Prix Sculpture : Mme Jacqueline BILLE

Prix Aquarelle : Mme Evelyne LOCIGERO pour la peinture
Mme Fabienne KAUFMANN pour les textes.

Prix Pastel : Mme Magali MASSELIN

Prix Huile : M. Claude GAUTHERON

Prix du Public le dimanche 04/12/2011

Prix Sculpture : M. Jacques BLANCHON

Prix Peinture : Mme Chantal LE FLEM

Un grand merci aux enseignants qui ont permis aux élèves de 3 classes de maternelles et à une classe du primaire de s'exprimer devant différentes œuvres.

On a déjà pu repérer des artistes en herbe, avec une maturité du regard exceptionnelle.

Nous repartons plein d'espoir pour un deuxième trimestre aussi créatif que possible et espérons que la manifestation, "Peintres dans la rue", du printemps prochain comptera beaucoup de volontaires... encouragés cette fois par un ciel clément !.

(Pour cette participation un courrier vous sera adressé en temps utile mais vous pouvez toujours nous contacter, les lundi et mardi aux heures des cours, ou au téléphone).

Philippe : 06.07.48.06.92

Colette : 01.64.25.50.01

Geneviève : 06.12.78.19.50

Bureau E.D.P

Tennis Club Preslois

**RENTRÉE SAISON 2011/2012
LE CLUB FÊTE SES 20 ANS !**

Voici un petit bilan de la saison passée.

L'instauration du tournoi permanent a rencontré un vif succès, les défis se sont succédés et la place de N°1 revient pour cette saison à Rémi FONTANA.

Ce tournoi, outre l'émulation d'atteindre la "première place", entre dans le cadre du tennis loisir et permet également à tous les joueurs du club de se rencontrer.

Dans le tournoi interne, Sylvie LECOQ a remporté la finale chez les dames en battant Karyne KOUPE, et chez les messieurs Hervé OFFREDO a battu Richard VONKAT.

Nous retrouvons Richard VONKAT dans la finale du tournoi Open qui a été battu par Philippe MAZE dans la catégorie des V35.

Philippe MAZE du club de Tournan a effectué un doublé en remportant toujours dans le tournoi Open, dans la catégorie Séniors, la victoire contre un jeune preslois, Alexandre BOUDY du club de Roissy-en-Brie.

Bravo !



A. Boudy finaliste, P. Maze vainqueur tournoi interne, D. Gautheron Maire-adjoint, J.L. Hilaire arbitre



P. Maze vainqueur, R. Vonkat finaliste du tournoi open

dans la bonne humeur, avec détermination et solidarité.

Mais surtout un grand merci à tous pour la participation active à ces événements, Jean Louis notre juge arbitre, Michel, Gérald, Hervé, Lionel et tous ceux et celles, qui ne sont pas cités mais qui ne sont pas pour autant oubliés et qui nous prêtent mains fortes pour que le club soit un lieu de sport et d'amitié.

*Sportivement,
Philippe GILBERT,
Le Président.*

P.S. : N'hésitez pas à naviguer sur notre site internet pour retrouver toutes les infos en détail ainsi que les photos.
<http://www.club.fft.fr/tc.preslesenbrie/37770224>



Équipe jeunes garçons
G. Normand, D. Jouve,
W. Paillusson, S. Hardouin

Section pêche - Étang de Villegenard

L'ouverture de la pêche est prévue pour le
10 mars 2012

**Les permis de pêche seront disponibles
chez "le petit preslois"**

Pour tout renseignement,
contactez Gérard 06.37.59.54.16
ou Michel 06.58.06.51.96



L'Association Danse et Gymnastique



C'est avec un grand plaisir que nous avons repris nos activités pour cette nouvelle saison sportive. Vous êtes encore très nombreux à nous faire confiance et nous vous en remercions. Cette année, notre bureau a connu quelques changements. Sylvie LAILLE, Sylvie QUARTESAN ont cédé leur poste à Stéphanie BATISSE, Frédérique SAINT-AUBIN. Nous les remercions pour les années qu'elles nous ont consacrées et nous souhaitons la bienvenue à leurs remplaçantes.

Les cours ont repris pour tous.

- Les cours de jazz ont accueilli ANOUK notre nouveau professeur qui remplace SANDRA, cette dernière a repris le chemin du célèbre cabaret du PARADIS LATIN et nous la remercions d'avoir mis son talent au profit de nos élèves.

- Les cours de hip hop avec VIVIEN remportent auprès de nos jeunes un énorme succès. Il est très heureux de la confiance que vous lui portez.
- BARBARA et MURIEL sont toujours à nos côtés pour nous aider à garder la forme et elles assurent pour le plaisir de ces dames.
- HUGUES lui, forme nos capoeiristes de demain, des filles et garçons qui, dans l'effort, prennent beaucoup de plaisir dans les cours.
- SOPHIE et son groupe d'adultes pratiquent la country. Dans un cours de débutants et un cours avancé, tous ces danseurs se retrouvent les mercredis soir. Le 31 mars, ils organiseront une soirée country dans la salle polyvalente de Presles ou ils côtoieront d'autres associations pour une SACRÉE SOIRÉE.
- Nous avons un autre projet, la création d'un cours de ZUMBA (une gymnastique dansante et cardio) qui fait beaucoup d'adeptes un peu partout dans les salles de sport. Si le projet vous séduit, faites-vous connaître auprès de Martine WEISSE au 06 45 89 46 08 afin de voir si le projet peut être retenu.

A retenir : gala de danse le 2 juin au Lycée agricole de Brie-Comte-Robert.

Un remerciement à la municipalité pour les travaux effectués sur la façade de la Maison des Associations. Un petit coup de jeune auquel nous ne sommes pas insensibles.

Martine Weisse

Football

Retour sur la saison 2010/2011 Challenge THURAM 22 MAI 2011

Au lendemain de la polémique sur les quotas, le footballeur Lilian Thuram donne le coup d'envoi à Moissy d'une compétition placée sous le signe de la tolérance.

Cette compétition de football a réuni, sur une journée, pas moins de 1 500 jeunes licenciés seine-et-marnais issus des 120 clubs départementaux. Des tournois

- pour les garçons de 10-11 ans et
- les filles de 13 à 15 ans.

Le RCP a participé à cet événement et a terminé 2^{ème} de sa poule en faisant match nul 1-1 en finale alors que l'on menait à la marque 1 à 0 à une minute du coup de sifflet, perdant de très peu la première place sur l'ensemble des points obtenus tout au long de la journée.

- Félicitations aux éducateurs, Fabrice et Mario et aux joueurs (graine de futur champion...).
- Merci au Conseil municipal de son aide, merci à nos sponsors, merci aux bénévoles.
- La saison 2011/2012 engendre des résultats satisfaisants, vous pouvez suivre ces événements sur rcpresles.free.fr

Le RCP

La Rando Briarde fête ses 10 ans

L'année 2011 s'est terminée par notre traditionnelle "Nuit du Randonneur". 120 adhérents étaient présents à cette soirée conviviale, organisée cette année sur le thème de l'Italie.

2012 sera encore une année pleine d'événements ; le plus marquant sera, sans aucun doute, notre sortie rando dans les Vosges que nous organisons les 27, 28 et 29 avril prochain. La destination de ce Week-end n'est pas due au fruit du hasard puisqu'il y a 10 ans, lors de la création de notre association, notre première destination était déjà la montagne bleue des Vosges.



Quelques renseignements sur le fonctionnement de notre association :

- Randonnée tous les 15 jours le dimanche matin en Seine-et-Marne et ses environs.
- Randonnée tous les vendredi matin au départ de Presles.

- Sortie à thème, rando pique-nique, week-end en province, etc.
- Animations associatives.

A noter qu'un circuit de randonnée balisé, au départ et sur la commune de Presles, est en cours de réalisation par la Communauté de Commune du Val Bréon.

Le Président, Patrick BONNIN



AGENCE SANTACREU

**ACHAT - VENTE
ESTIMATION - FINANCEMENT
GESTION - LOCATION**

25, rue de Paris
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

01 64 07 03 36

www.agence-santacreu.com



Boulangerie La Fournée Presloise



3, rue de la Plaine
77220 PRESLES-EN-BRIE
Tél. : 01 64 25 36 78

Horaires d'ouverture :

Lundi au samedi : 7h-13h/15h30-19h30

Dimanche : 7h-13h

Fermeture hebdomadaire le mercredi

SUPERMARCHÉ SIMPLY MARKET CENTRE COMMERCIAL

Nocturne
tous les vendredis
jusqu'à 20h

Centre Commercial Simply : parking 200 places
Route de la Libération - 77220 TOURNAN-EN-BRIE

01 64 07 10 34
pour vos commandes

**POISSONNERIE
MAREE**

OUVERT TOUS LES JOURS :

Sans interruption du lundi au samedi de 9h à 19h30 • dimanche de 9h à 12h30

STATION SERVICE

Du lundi au jeudi de 9h à 12h20
et de 14h30 à 19h20

Vendredi et samedi de 9h à 19h20 sans interruption

Dimanche de 9h à 12h30

6 pistes 24h/24 7J/7

Lavage haute pression 24h/24

GALERIE MARCHANDE

12 boutiques à votre service

Pressing "Aquabox"
Pharmacie Nouvelle
Pizza'Mania
La Halle aux Chaussures
Tournan Fashion
Optical Discount

Fabio Lucci
Lavage "Prop'Auto"
Salon Jean-Louis David
Fleuriste Les Orchidées
Restaurant "Au palais de Chine"
Solderie Just'Prix

